

*Enquête sur les caractéristiques  
de la demande de main-d'oeuvre*

*Sous-secteurs Fabrication  
d'aliments, de boissons et tabac*



*Août 2006*

La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et ce, dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN-13: 978-2-550-48113-3 (version imprimée)  
ISBN-10: 2-550-48113-5 (version imprimée)  
ISBN-13 978-2-550-48114-0 (PDF)  
ISBN-10: 2-550-48114-3 (PDF)

## **Coordination**

**Michel Proulx**

Directeur

Direction du partenariat, de la planification  
et de l'information sur le marché du travail

## **Recherche, analyse et rédaction**

**Josée Bourassa**

Agente de recherche et de  
développement socioéconomique

## **Réalisation du questionnaire d'enquête Supervision de la cueillette de données**

**Louise Boulay**

Agente de recherche et de  
développement socioéconomique

## **Gestion des banques de données**

**Yvan Hamel**

Technicien spécialiste

## **Traitement des données**

**Nathalie Durette**

Agente de secrétariat

## **Montage et mise en pages**

**Nathalie Forcier**

Agente de secrétariat

# Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
INTRODUCTION.....	9
MÉTHODOLOGIE .....	10
CHAPITRE 1 - LE PORTRAIT DES ENTREPRISES.....	11
CHAPITRE 2 - L'EMBAUCHE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	17
CHAPITRE 3 - LES INTENTIONS D'EMBAUCHE AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS .....	33
CHAPITRE 4 - LES CHANGEMENTS DANS LES ENTREPRISES.....	40
CHAPITRE 5 - LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	42
CONCLUSION .....	45
ANNEXE I - LISTE DES SECTEURS SOUS ENQUÊTE .....	47
ANNEXE II - LISTE DES PROFESSIONS EMBAUCHÉES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS .....	48
ANNEXE III - LISTE DES INTENTIONS D'EMBAUCHE PAR PROFESSION .....	49

## Liste des tableaux

Tableau 1	Les entreprises et l'emploi selon le territoire.....	11
Tableau 2	Les entreprises et les emplois selon le groupe d'activité.....	12
Tableau 3	Les entreprises et les emplois du groupe d'activité Boulangerie et fabrication de tortillas selon le territoire.....	12
Tableau 4	Les entreprises et les emplois du groupe d'activité Fabrication de produits de viande selon le territoire.....	13
Tableau 5	Les entreprises et les emplois du groupe d'activité Fabrication d'autres aliments selon le territoire.....	13
Tableau 6	Les emplois selon le groupe d'activité et selon le territoire.....	13
Tableau 7	Les entreprises selon la taille de l'entreprise et le territoire.....	14
Tableau 8	Les entreprises selon le groupe d'activité et la taille de l'entreprise.....	15
Tableau 9	Le statut d'emploi selon le territoire.....	16
Tableau 10	Le statut d'emploi selon le groupe d'activité.....	16
Tableau 11	Les embauches selon le territoire.....	17
Tableau 12	Les embauches selon le groupe d'activité.....	18

Tableau 13	Les embauches selon le groupe d'activité et le territoire .....	19
Tableau 14	Les embauches selon la taille de l'entreprise .....	20
Tableau 15	Les embauches selon le territoire et le statut .....	21
Tableau 16	Les embauches selon les professions les plus importantes .....	21
Tableau 17	Les embauches selon le territoire et la raison de l'embauche .....	22
Tableau 18	Les embauches selon le groupe d'activité et la raison de l'embauche .....	23
Tableau 19	Les embauches selon la profession et la raison de l'embauche.....	23
Tableau 20	Les embauches selon la scolarité .....	24
Tableau 21	Les embauches selon le groupe d'activité et la scolarité .....	24
Tableau 22	Les embauches selon le groupe d'activité et l'expérience de travail.....	25
Tableau 23	Les embauches selon les professions et l'expérience de travail.....	26
Tableau 24	Les embauches selon le salaire.....	27
Tableau 25	Les salaires dans les principales professions lors des embauches.....	28
Tableau 26	Les difficultés de recrutement selon le territoire.....	29
Tableau 27	Les difficultés de recrutement selon le groupe d'activité et les emplois .....	30
Tableau 28	Les principales professions en difficulté de recrutement .....	30
Tableau 29	Les raisons des difficultés de recrutement.....	31
Tableau 30	Part des entreprises ayant embauché des personnes issues des clientèles cibles.....	32
Tableau 31	Les entreprises ayant embauché des clientèles cibles selon la taille de l'entreprise.....	32



Tableau 32	Les intentions d'embauche selon le territoire et les entreprises .....	33
Tableau 33	Les intentions d'embauche selon la taille de l'entreprise .....	34
Tableau 34	Les intentions d'embauche selon le groupe d'activité et le statut d'emploi .....	34
Tableau 35	Les intentions d'embauche selon les principales professions et le statut d'emploi.....	35
Tableau 36	Les intentions d'embauche selon la scolarité.....	36
Tableau 37	Les intentions d'embauche selon le groupe d'activité et l'expérience de travail.....	37
Tableau 38	Les difficultés de recrutement selon le groupe d'activité .....	38
Tableau 39	Les raisons des difficultés de recrutement.....	39
Tableau 40	Les professions en difficulté de recrutement.....	39
Tableau 41	Les types de changements selon le groupe d'activité.....	40
Tableau 42	Les impacts des changements sur l'emploi.....	41
Tableau 43	Les entreprises ayant des difficultés en gestion des ressources humaines selon le groupe d'activité.....	42
Tableau 44	Les entreprises ayant eu des difficultés au chapitre de la formation selon la taille de l'entreprise.....	43
Tableau 45	Les difficultés de gestion des ressources humaines dans les entreprises.....	43
Tableau 46	Les difficultés en matière de formation .....	44



## *Liste des graphiques*

Graphique 1	Répartition des emplois selon la taille de l'entreprise .....	14
Graphique 2	Les embauches selon le territoire .....	17
Graphique 3	La taille des entreprises qui ont embauché au cours des douze derniers mois.....	19
Graphique 4	Intentions d'embauche selon les salaires projetés.....	37

# Introduction

L'agence Emploi-Québec vise à assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, afin d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. Elle contribue à la réduction de l'exclusion socioprofessionnelle, à la prévention des pertes d'emplois, à la stabilité de l'emploi et à la levée des obstacles dans la création d'emploi.

L'arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre commande d'avoir de l'information fiable et complète sur les besoins des entreprises en matière de ressources humaines. Plusieurs outils sont à la disposition d'Emploi-Québec, dont l'enquête régionale annuelle sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre des entreprises.

Cette enquête renseigne notamment sur les mouvements récents de main-d'œuvre dans les établissements, sur les intentions d'embauche au cours des douze prochains mois et, finalement, sur les besoins en matière de gestion des ressources humaines et de la formation.

Le présent rapport d'enquête dresse le portrait statistique des caractéristiques de la demande de main-d'œuvre des établissements de la Fabrication d'aliments, de boissons et de tabac. Ce document se retrouve dans la collection d'enquêtes sectorielles menées en 2006 par l'agence Emploi-Québec. La liste des autres secteurs d'activité économique sous enquête est présentée à l'annexe I.

## Méthodologie

L'étude sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre des établissements dans le sous-secteur d'activité de la fabrication d'aliments, boissons et tabac a été réalisée par la direction du Partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail. La base de données des établissements ciblés a été tirée de la liste des industries et commerces (LIC) de la Mauricie.

La firme Cible Recherche, chargée de la cueillette des informations, a procédé par entrevues téléphoniques, assistées par ordinateur. La cueillette a été effectuée entre le 6 février et le 17 février

2006. En tout, jusqu'à quatre appels ont été faits pour tenter de joindre les employeurs visés.

Une liste de 67 établissements fut dressée. Au total, 46 entrevues ont été complétées auprès des entreprises de la fabrication d'aliments, boissons et tabac de la Mauricie. Quatorze employeurs ont refusé de répondre et sept entreprises n'ont pu être rejointes.

Le taux de réponse obtenu est de 69 %. Le taux d'employeurs qui ont refusé de répondre au questionnaire s'élève à 21 %.

## Chapitre 1

### Le portrait des entreprises

Le sous-secteur de la fabrication d'aliments, boissons et tabac comprend les établissements dont l'activité principale est la production d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (311). Le sous-secteur de la fabrication de boissons et de produits du tabac comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des boissons et des produits du tabac (312).

Un total de 46 entreprises sur les 67 entreprises recensées dans les sous-secteurs de la fabrication d'aliments, boissons et tabac ont complété le questionnaire d'enquête. Ces 46 entreprises embauchent 1472 employés. La MRC de Maskinongé et la Ville de Trois-Rivières représentent les deux territoires ayant le plus grand nombre d'entreprises (33 % et 26 %) et d'emplois (53 % et 17 %).

**Tableau 1 - Les entreprises et l'emploi selon le territoire**

Territoire	Entreprise		Emploi	
	Nombre	%	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	12	26,1 %	255	17,3 %
Ville de Shawinigan	5	10,9 %	174	11,8 %
Ville de La Tuque	1	2,2 %	2	0,1 %
MRC Maskinongé	15	32,6 %	783	53,2 %
MRC Mékinac	4	8,7 %	106	7,2 %
MRC des Chenaux	9	19,6 %	152	10,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1472</b>	<b>100,0 %</b>

Les 46 entreprises se répartissent dans dix des onze groupes d'activité de la fabrication d'aliments et de la fabrication de boissons et tabac. La boulangerie et la fabrication de tortillas, la fabrication de produits de viande et la fabrication d'autres aliments comportent, en proportion, un plus grand nombre d'entreprises, soit respectivement 28,3 % (13 entreprises), 17,4 % (8) et 15,2 % (7).

Ces trois groupes d'activité renferment aussi les plus fortes quantités d'emplois soit 16,4 % (241 emplois), 45 % (666) et 11,2 % (165) du total de l'emploi des groupes d'activité. Le quatrième groupe d'activité en importance est la fabrication de boissons avec 13 % (6) des entreprises et 8,2 % (121) des emplois.

**Tableau 2 - Les entreprises et les emplois selon le groupe d'activité**

Groupe d'activité (SCIAN) <sup>1</sup>	Entreprise		Emploi	
	Nombre	%	Nombre	%
Fabrication d'aliments pour animaux	4	8,7 %	110	7,5 %
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	2	4,3 %	56	3,8 %
Fabrication de sucre et de confiserie	2	4,3 %	28	1,9 %
Fabrication de produits laitiers	2	4,3 %	40	2,7 %
Fabrication de produits de viande	8	17,4%	666	45,2 %
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	1	2,8 %	5	0,3 %
Boulangerie et fabrication de tortillas	13	28,3 %	241	16,4 %
Fabrication d'autres aliments	7	15,2 %	165	11,2 %
Fabrication de boissons	6	13 %	121	8,2 %
Fabrication du tabac	2	4,3 %	40	2,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1472</b>	<b>100,0 %</b>

**Tableau 3 – Les entreprises et les emplois du groupe d'activité - Boulangerie et fabrication de tortillas selon le territoire**

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	5	44
Ville de Shawinigan	5	169
Ville de La Tuque	0	0
MRC Maskinongé	2	20
MRC Mékinac	1	8
MRC des Chenaux	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>241</b>

La répartition territoriale au sein des trois principaux groupes d'activité se présente comme suit : Les entreprises de la boulangerie et celles de la fabrication de tortillas se regroupent surtout dans le territoire de la Ville de Shawinigan (5 entreprises -169 emplois) et la Ville de Trois-Rivières (5 entreprises - 44 emplois).

La fabrication de produits de viande, pour sa part, se distribue de façon égale, quant au nombre d'entreprises, dans deux territoires soit la MRC de Maskinongé (3 entreprises - 568 emplois) et la MRC de Mékinac (3 entreprises - 26 emplois).

La fabrication d'autres aliments compte sept entreprises et 165 employés; trois sont situées sur le territoire de Trois-Rivières comptant 67 employés. Notez qu'une seule entreprise est située sur le territoire de la MRC de Mékinac, mais celle-ci embauche 60 employés à elle seule.

<sup>1</sup> SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

**Tableau 4 – Les entreprises et les emplois du groupe d'activité - Fabrication de produits de viande selon le territoire**

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	1	44
Ville de Shawinigan	0	0
Ville de La Tuque	0	0
MRC Maskinongé	3	568
MRC Mékinac	1	28
MRC des Chenaux	3	26
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>666</b>

**Tableau 5 – Les entreprises et les emplois du groupe d'activité - Fabrication d'autres aliments selon le territoire**

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	3	67
Ville de Shawinigan	1	5
Ville de La Tuque	0	0
MRC Maskinongé	1	8
MRC Mékinac	1	60
MRC des Chenaux	1	25
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>165</b>

Les groupes d'activités économiques ne sont pas présents dans tous les territoires. Par exemple, la Ville de La Tuque compte des emplois unique-

ment dans la fabrication de boissons. À l'opposé, la MRC de Maskinongé couvre neuf des dix groupes d'activité présents dans l'enquête

**Tableau 6 - Les emplois selon le groupe d'activité et selon le territoire**

Groupe d'activité	Ville de Trois-Rivières	Ville de Shawinigan	Ville de La Tuque	MRC Maskinongé	MRC Mékinac	MRC des Chenaux	Total
Fabrication d'aliments pour animaux	-	-	-	45	10	55	110
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	55	-	-	1	-	-	56
Fabrication de sucre et de confiserie	20	-	-	-	-	8	28
Fabrication de produits laitiers	-	-	-	28	-	12	40
Fabrication de produits de viande	44	-	-	568	28	26	666
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	-	-	-	5	-	-	5
Boulangerie et fabrication de tortillas	44	169	-	20	8	-	241
Fabrication d'autres aliments	67	5	-	8	60	25	165
Fabrication de boissons	25	-	2	78	-	16	121
Fabrication du tabac	-	-	-	30	-	10	40
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>	<b>174</b>	<b>2</b>	<b>783</b>	<b>106</b>	<b>152</b>	<b>1472</b>

## La taille des entreprises

Une part de 43,5 % des entreprises (20) embauchent entre cinq et dix-neuf employés. Les entreprises de 20 à 49 employés suivent avec une proportion de 28,3 % (13). La Ville de Trois-Rivières, la MRC de Maskinongé et la MRC Des

Chenaux ont les plus fortes proportions d'entreprises entre cinq et dix-neuf employés, alors que pour la taille de 20 à 49 employés, les plus larges parts se situent dans la MRC de Maskinongé (6) et la Ville de Trois-Rivières (4).

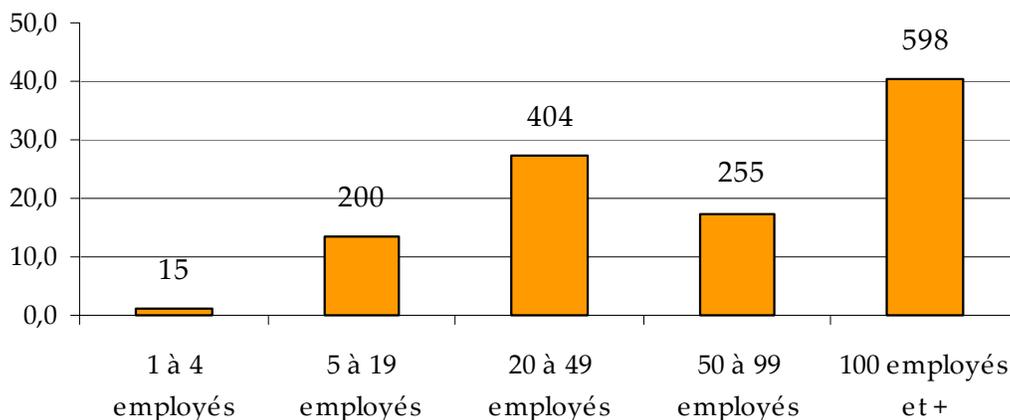
**Tableau 7 - Les entreprises selon la taille de l'entreprise et le territoire**

Territoire	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +
	Nombre				
Ville de Trois-Rivières	1	6	4	1	-
Ville de Shawinigan	1	2	1	-	1
Ville de La Tuque	1	-	-	-	-
MRC Maskinongé	2	4	6	1	2
MRC Mékinac	-	2	1	1	-
MRC des Chenaux	1	6	1	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>6</b> 13,0 %	<b>20</b> 43,5 %	<b>13</b> 28,3 %	<b>4</b> 8,7 %	<b>3</b> 6,5 %

Un peu plus d'un emploi sur deux (56,5 %) des emplois de la fabrication des aliments, de la fabrication de boissons et tabac se situe dans les entreprises de moins de

20 employés. Une très faible part d'entreprises (15,2 %) de ces sous-secteurs ont à leur service 50 employés et plus.

**Graphique 1 - Répartition des emplois selon la taille de l'entreprise**



Le plus important nombre d'entreprises appartient au groupe d'activité de la boulangerie et de la fabrication de tortillas. Ces entreprises embauchent entre cinq et dix-neuf employés dans la plupart des cas. Pour les entreprises de la

fabrication de produits de viande, l'embauche se répartit plus uniformément entre les différentes tailles d'entreprises dont deux comptent 100 employés et plus.

**Tableau 8 - Les entreprises selon le groupe d'activité et la taille de l'entreprise**

Groupe d'activité (SCIAN)	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +	Total
	Nombre d'entreprises					
Fabrication d'aliments pour animaux	-	2	1	1	-	4
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	1	-	-	1	-	2
Fabrication de sucre et de confiserie	-	1	1	-	-	2
Fabrication de produits laitiers	-	1	1	-	-	2
Fabrication de produits de viande	1	2	2	1	2	8
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	-	1	-	-	-	1
Boulangerie et fabrication de tortillas	3	7	1	-	1	12
Fabrication d'autres aliments	-	4	2	1	-	7
Fabrication de boissons	1	1	4	-	-	6
Fabrication du tabac	-	1	1	-	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>46</b>

### Les statuts d'emploi

Au sous-secteur de la fabrication d'aliments, boissons et tabac, on retrouve 13 % des emplois à temps partiel pour 87 % des emplois à temps plein. Un territoire sur six présente une part des

emplois à temps plein supérieur à l'ensemble de l'emploi à temps plein, dans les autres territoires. La MRC de Maskinongé se démarque avec 95 % de l'emploi du sous-secteur à temps plein.

**Tableau 9 - Le statut d'emploi selon le territoire**

Territoire	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	38	14,9 %	217	85,1 %	255	17,3 %
Ville de Shawinigan	23	13,2 %	151	86,8 %	174	11,8 %
Ville de La Tuque	2	100 %	-	-	2	0,1 %
MRC Maskinongé	34	4,3 %	749	95,7 %	783	53,2 %
MRC Mékinac	53	50 %	53	50 %	106	7,2 %
MRC des Chenaux	41	27 %	111	73 %	152	10,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	<b>13 %</b>	<b>1 281</b>	<b>87 %</b>	<b>1 472</b>	<b>100,0 %</b>

Un seul groupe d'activité se compose entièrement d'emplois à temps plein, soit la préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer. La part des emplois à temps partiel la

plus élevée se situe dans la fabrication d'autres aliments avec 44,2 %, suivie de la fabrication de boissons à 20,7 % d'emplois à temps partiel.

**Tableau 10 - Le statut d'emploi selon le groupe d'activité**

Groupe d'activité (SCIAN)	Emploi temps partiel	Emploi temps plein	Emploi total	Emploi temps partiel %
Fabrication d'aliments pour animaux	17	93	110	15,5 %
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	6	50	56	10,7 %
Fabrication de sucre et de confiserie	2	26	28	7,1 %
Fabrication de produits laitiers	5	35	40	12,5 %
Fabrication de produits de viande	18	648	666	2,7 %
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	-	5	5	-
Boulangerie et fabrication de tortillas	41	200	241	17,0 %
Fabrication d'autres aliments	73	92	165	44,2 %
Fabrication de boissons	25	96	121	20,7 %
Fabrication du tabac	4	36	40	10,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	<b>1 281</b>	<b>1 472</b>	<b>13,0 %</b>

## Chapitre 2

### L'embauche au cours des douze derniers mois

Les employeurs ont procédé à 121 embauches au cours de la dernière année dans cinq des six territoires de la Mauricie. Le territoire de la Ville de La Tuque n'a connu aucune embauche dans les sous-secteurs de la fabrication d'aliments, boissons et tabac.

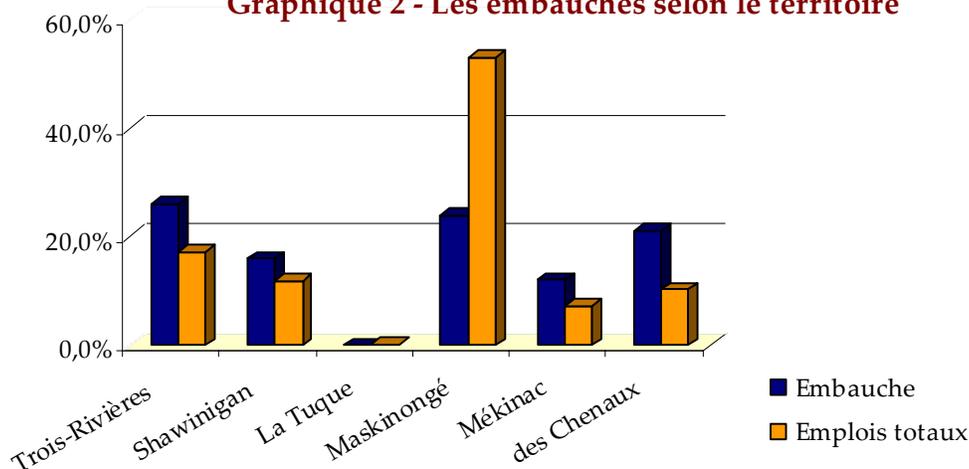
Tableau 11 - Les embauches selon le territoire

Territoire	Embauche	
	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	32	26 %
Ville de Shawinigan	19	16 %
Ville de La Tuque	-	-
MRC Maskinongé	29	24 %
MRC Mékinac	15	12 %
MRC des Chenaux	26	21 %
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>100,0 %</b>

Un pourcentage de 26 % des embauches a été réalisé dans les entreprises de la Ville de Trois-Rivières, une performance bien plus importante que son poids relatif de 17 % dans l'emploi total. La situation apparaît similaire pour la Ville de Shawinigan qui représente 16 % des embauches

alors que sa part dans l'emploi total s'élève à 11 %. Pour la MRC de Maskinongé le constat s'inverse, car les entreprises ont procédé à seulement 24 % des embauches bien qu'elles engagent 53 % des travailleurs de la fabrication d'aliments, boissons et tabac

Graphique 2 - Les embauches selon le territoire



Les 121 embauches au cours de la dernière année l'ont été dans neuf des dix groupes d'activité de la fabrication d'aliments, boissons et tabac. Un ratio de 29 % de ces embauches a été réalisé dans les boulangeries et dans la fabrication de tortillas et 21 % dans les entreprises de fabrication d'autres aliments.

En comparant la répartition de l'emploi total dans les groupes d'activité, la boulangerie et la

fabrication de tortillas a procédé à l'embauche dans une proportion plus élevée, (29 %), que leur poids relatif dans l'emploi total soit 16,4 %, tandis qu'au contraire le groupe d'activité de la fabrication de produits de viande a un poids relatif d'emploi plus élevé, (45,2 %), que l'embauche réalisée au cours des douze derniers mois, soit 17 %.

**Tableau 12 - Les embauches selon le groupe d'activité**

Groupe d'activité (SCIAN)	Embauche		Répartition de l'emploi total par groupe d'activité
	Nombre	%	
Fabrication d'aliments pour animaux	7	6 %	7,5 %
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	5	4 %	3,8 %
Fabrication de sucre et de confiserie	7	6 %	1,9 %
Fabrication de produits laitiers	4	3 %	2,7 %
Fabrication de produits de viande	21	17 %	45,2 %
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	1	0,8 %	0,3 %
Boulangerie et fabrication de tortillas	35	29 %	16,4 %
Fabrication d'autres aliments	25	21 %	11,2 %
Fabrication de boissons	16	13 %	8,2 %
Fabrication du tabac	-	-	2,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Une part de 46,9 % des embauches dans la Ville de Trois-Rivières l'a été dans les boulangeries et la fabrication de tortillas. Pour la Ville de Shawi-

nigan, 100 % des employés additionnels ont été engagés dans les boulangeries et la fabrication de tortillas.

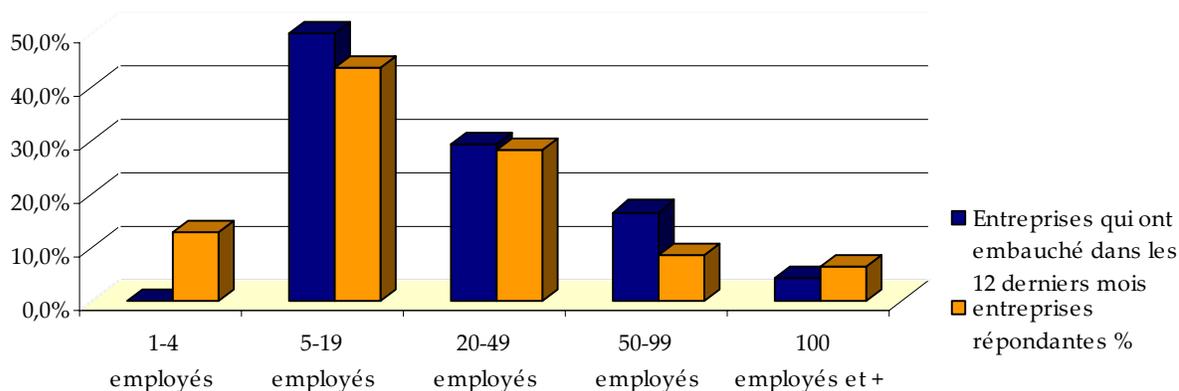
**Tableau 13 - Les embauches selon le groupe d'activité et le territoire**

Groupe d'activité (SCIAN)	Ville de Trois-Rivières	Ville de Shawinigan	Ville de La Tuque	MRC Maskinongé	MRC Mékinac	MRC des Chenaux	Total
Fabrication d'aliments pour animaux	-	-	-	1	1	5	7
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	5	-	-	-	-	-	5
Fabrication de sucre et de confiserie	4	-	-	-	-	3	7
Fabrication de produits laitiers	-	-	-	4	-	-	4
Fabrication de produits de viande	-	-	-	10	3	8	21
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	-	-	-	1	-	-	1
Boulangerie et fabrication de tortillas	15	19	-	-	1	-	35
Fabrication d'autres aliments	7	-	-	3	10	5	25
Fabrication de boissons	1	-	-	10	-	5	16
Fabrication du tabac	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>121</b>

Les embauches ont été effectuées dans 24 entreprises distinctes sur 46 répondantes, soit chez 52,1 % des employeurs. La distribution, selon la taille des entreprises qui ont embauché, s'avère fort différente de celle des entreprises répondantes. Alors que 13 % des entreprises répondantes de l'enquête ont moins de cinq employés, il n'y a aucune des entreprises de cette taille qui a em-

bauché au cours des douze derniers mois. Aussi, les employeurs ayant de 20 à 49 employés constituent 50 % des entreprises qui ont procédé à de l'embauche, alors qu'elles représentent 43 % des entreprises des sous-secteurs de la fabrication d'aliments et de la fabrication des boissons et tabac.

**Graphique 3 - La taille des entreprises qui ont embauché au cours des 12 derniers mois**



Les embauches ont été faites, en proportion, dans des entreprises de taille différente à celle à leur poids relatif dans l'emploi total. Ainsi, les employés ont été engagés à la hauteur de 37 % dans des entreprises de cinq à dix-neuf employés, alors que ces entreprises font travailler 11,9 % de la main-d'œuvre des sous-secteurs. À l'inverse, la participation aux embauches des entreprises de 100 employés et plus a été moind

re à 14 %, plutôt qu'à 53,5 % comme le laisserait supposé leur pourcentage de l'emploi total.

La répartition géographique de l'embauche, au cours de l'année, ne correspond pas nécessairement à la répartition de l'emploi actuel. Les entreprises de petite taille ont davantage embauché que leur poids relatif au cours de la dernière année.

**Tableau 14 - Les embauches selon la taille de l'entreprise**

Taille de l'entreprise	Embauche		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%
1-4 employés	0	0,0 %	19	2,8 %
5-19 employés	45	37,2 %	200	11,9 %
20-49 employés	29	24,0 %	404	19,1 %
50-99 employés	30	24,8 %	255	12,7 %
100 employés et +	17	14,0 %	598	53,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>100 %</b>	<b>1472</b>	<b>100 %</b>

### Les statuts d'emploi des embauches

Les embauches comportent 41 % d'emplois à temps partiel et 58 % d'emplois à temps plein ce qui est loin de la réalité du secteur avec 12,9 % d'emplois à temps partiel. Les entreprises de la MRC de Maskinongé ont engagé sur des postes à

temps plein dans une proportion de 32 % tandis que l'effectif à temps plein pour cette MRC est de 58 %, lieu où la part de l'emploi à temps plein est le plus important.

**Tableau 15 - Les embauches selon le territoire et le statut**

Territoire	Embauche				Emploi total Emploi temps plein
	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		
	Nombre	%	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	8	16 %	20	28,2 %	16,9 %
Ville de Shawinigan	16	32 %	3	4,2 %	11,8 %
Ville de La Tuque	-	-	-	-	-
MRC Maskinongé	10	20 %	23	32,4 %	58,5 %
MRC Mékinac	10	20 %	5	7,0 %	4,1 %
MRC des Chenaux	6	12 %	20	28,2 %	8,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>41,3 %</b>	<b>71</b>	<b>58,6 %</b>	<b>100 %</b>

### Les embauches : métiers et professions

Le personnel embauché au cours des douze derniers mois se distribue dans dix-neuf professions (annexe 2 p.48) comportant de un à 73 postes. Dans les professions les plus représentées, la profession de manœuvre dans la transformation des aliments, des boissons et du

tabac (CNP 9617) comptent 73 emplois, les vendeurs et les commis vendeurs de commerce de détail (CNP 6421), quatorze et les bouchers, les coupeurs de viande commerce de gros ou de détail (CNP 6251), sept emplois.

**Tableau 16 - Les embauches selon les professions les plus importantes**

Professions (CNP) <sup>2</sup>	Embauche	
	Nombre	%
Manoeuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	73	60,3 %
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses-commerce de détail	14	11,5 %
Bouchers/bouchères et coupeurs/coupeuses de viande commerce de gros ou de détail	7	5,8%
Manutentionnaires	5	4,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>81,7 %</b>

<sup>2</sup> Classification nationale des professions

## Les raisons de l'embauche

Les embauches sont-elles de la création de nouveaux postes ou du remplacement ? Une part de 57 % des embauches ont été réalisées dans le cadre de création d'emploi. Il s'agit donc de 69 nouveaux postes créés au cours des douze derniers mois. Quant au remplacement, trois personnes sur dix ont été embauchées pour

remplacer un employé. Les autres raisons de l'embauche correspondent principalement à des situations de surplus de travail pendant la saison estivale et d'une hausse ponctuelle de la main-d'œuvre durant ces périodes de pointe.

**Tableau 17 - Les embauches selon le territoire et la raison de l'embauche**

Territoire	Création		Remplacement		Autre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	12	17,4 %	15	39,4 %	5	35,7 %
Ville de Shawinigan	18	26,0 %	-	-	1	7,1 %
Ville de La Tuque	-	-	-	-	-	-
MRC Maskinongé	18	26,0 %	11	28,9 %	-	-
MRC Mékinac	2	2,9 %	10	26,3 %	3	21,4 %
MRC des Chenaux	19	27,5 %	2	5,3 %	5	35,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>57,0 %</b>	<b>38</b>	<b>31,4 %</b>	<b>14</b>	<b>11,5 %</b>

La création d'emploi demeure la principale source d'augmentation du personnel au cours de la dernière année. Les groupes d'activité de la boulangerie et de la fabrication de tortillas, de la fabrication de produits de viande et la fabrica-

tion d'autres aliments ont été les plus actifs. Le remplacement est plus important dans le groupe d'activité de la fabrication de boissons que la création de poste.

**Tableau 18- Les embauches selon le groupe d'activité et la raison de l'embauche**

Groupe d'activité (SCIAN)	Création		Remplacement		Autre		Nombre d'embauches
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Fabrication d'aliments pour animaux	7	10,0 %	-	-	-	-	7
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	-	-	1	2,6 %	4	28,6 %	5
Fabrication de sucre et de confiserie	5	7,2 %	2	5,3 %	-	-	7
Fabrication de produits laitiers	3	4,3 %	1	2,6 %	-	-	4
Fabrication de produits de viande	18	26,0 %	-	-	3	21,4 %	21
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	1	1,4 %	-	-	-	-	1
Boulangerie et fabrication de tortillas	19	27,5 %	14	36,8 %	2	14,3 %	35
Fabrication d'autres aliments	15	21,7 %	10	26,3 %	-	-	25
Fabrication de boissons	1	1,4 %	10	26,3 %	5	35,7 %	16
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>57,0 %</b>	<b>38</b>	<b>31,4 %</b>	<b>14</b>	<b>11,6 %</b>	<b>121</b>

L'embauche des douze derniers mois s'est déroulée principalement sous le mode création d'emploi (44 %) plutôt que sous le mode remplacement de main-d'œuvre (29 %). La profession de manoeuvre dans la transformation des ali-

ments et boissons affiche un total de 36 postes en mode création d'emploi, sur les 73 embauches de cette profession. La profession de manutentionnaire présente cinq nouveaux postes sur cinq embauchés en création d'emploi.

**Tableau 19 - Les embauches selon la profession et la raison de l'embauche**

Profession	Création		Remplacement		Autres		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Manoeuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	36	49,3 %	24	32,9 %	13	17,8 %	73
Manutentionnaires	5	100,0 %	-	-	-	-	5
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commiss-vendeuses-commerce de détail	2	14,3 %	12	85,7 %	-	-	14
Bouchers/bouchères, coupeurs/coupeuses de viande-commerce de gros ou de détail	7	100,0 %	-	-	-	-	7
Manoeuvres en métallurgie	4	100,0 %	-	-	-	-	4
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>44,6 %</b>	<b>36</b>	<b>29,7 %</b>	<b>13</b>	<b>10,7 %</b>	<b>121</b>

## La scolarité exigée lors des embauches

Des 121 embauches totales, 68 exigent moins d'un diplôme d'études secondaires, soit 56 %. L'embauche de personnel exigeant plus d'un

diplôme collégial ou universitaire représente qu'une très faible part des nouveaux emplois, soit 6,6 %.

**Tableau 20 - Les embauches selon la scolarité**

Niveau de scolarité	Embauche	
	Nombre	%
Secondaire 3 et moins	68	56,2 %
Diplôme d'études secondaires (DES)	38	31,4 %
Diplôme d'études professionnelles (DEP) - Attestation de spécialisation professionnelle (ASP) / Attestation d'études professionnelles (AEP)	7	5,8 %
Diplôme d'études collégiales (DEC) Attestation d'études collégiales (AEC)	2	1,6 %
Baccalauréat et plus	6	5,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>100,0 %</b>

Le prochain tableau met en lumière les exigences de formation selon les groupes d'activité. Les groupes d'activité ayant exigé les diplômes de niveau collégial et universitaire sont composés de la fabrication d'aliments pour animaux (57,1 %), de la fabrication de produits laitiers (25 %) et de la mouture de céréales et de graines

oléagineuses (20 %). Les besoins de main-d'œuvre de ces groupes d'activité sont plus exigeants en termes de scolarité, tandis que la plupart des autres besoins de main-d'œuvre, au cours de la dernière année, ont de moins grandes exigences.

**Tableau 21 - Les embauches selon le groupe d'activité et la scolarité**

Groupe d'activité (SCIAN)	Sec 3 et -	DES	DEP-ASP- AEP	DEC-AEC	BAC et +
Fabrication d'aliments pour animaux	42,8 %	-	-	14,3 %	42,8 %
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	80 %	-	-	20 %	-
Fabrication de sucre et de confiserie	85,6 %	-	14,2 %	-	-
Fabrication de produits laitiers	-	75 %	-	-	25 %
Fabrication de produits de viande	76,2 %	-	19 %	-	4,8 %
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	100 %	-	-	-	-
Boulangerie et fabrication de tortillas	45,7 %	45,7 %	5,7 %	-	2,9 %
Fabrication d'autres aliments	88 %	12 %	-	-	-
Fabrication de boissons	-	100 %	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>56,2 %</b>	<b>31,4 %</b>	<b>5,8 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>5 %</b>

## L'expérience de travail exigée lors des embauches

Pour la plupart des emplois offerts au cours des douze derniers mois, l'expérience de travail exigée lors de l'embauche n'était pas très élevée. En effet, plus d'un poste à combler sur deux ne demandait pas plus d'un an d'expérience préalable à l'emploi. Ceci nous laisse croire que les groupes d'activité qui ont embauché, auraient un plus grand besoin de main-d'œuvre non

spécialisée. En Mauricie, cette constatation est en concordance avec la disponibilité de main-d'œuvre et est fort acceptable du côté du bassin potentiel d'embauche. Près de 80 % (96) des embauches demandent moins d'un an d'expérience de travail, 16 % (20) de un à trois ans et 4 % (5) plus de trois années d'expérience.

**Tableau 22 - Les embauches selon le groupe d'activité et l'expérience de travail**

Groupe d'activité (SCIAN)	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Fabrication d'aliments pour animaux	6	85,7 %	-	-	1	14,3 %	7
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	4	80,0 %	1	20, %	-	-	5
Fabrication de sucre et de confiserie	5	71,4 %	2	28,5 %	-	-	7
Fabrication de produits laitiers	3	75,0 %	1	25 %	-	-	4
Fabrication de produits de viande	19	90,5 %	-	-	2	9,5 %	21
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	1	100,0 %	-	-	-	-	1
Boulangerie et fabrication de tortillas	17	48,6 %	16	45,7	2	5,7 %	35
Fabrication d'autres aliments	25	100,0 %	-	-	-	-	25
Fabrication de boissons	16	100,0 %	-	-	-	-	16
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>79,3 %</b>	<b>20</b>	<b>16,5 %</b>	<b>5</b>	<b>4,1 %</b>	<b>121</b>

Les employeurs exigent moins d'une année d'expérience pour la totalité des emplois dans neuf des dix-neuf professions qui ont fait l'objet d'une embauche au cours des douze derniers

mois. Par ailleurs, plus de trois années d'expérience sont exigées pour les cinq professions sur les dix-neuf identifiées au prochain tableau.

**Tableau 23 - Les embauches selon les professions et l'expérience de travail**

Profession	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Directeurs financiers/directrices financières	-	-	-	-	1	100,0 %	1
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	-	-	1	100,0 %	-	-	1
Agents/agentes du personnel et recruteurs/recruteuses	-	-	-	-	1	100,0 %	1
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	1	100,0 %	-	-	-	-	1
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	-	-	-	-	1	100,0 %	1
Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et personnel assimilé	3	100,0 %	-	-	-	-	3
Agronomes, conseillers/conseillères et spécialistes en agriculture	2	100,0 %	-	-	-	-	2
Technologues et techniciens/techniciennes en biologie	-	-	1	100,0 %	-	-	1
Cuisiniers/cuisinières	-	-	1	100,0 %	-	-	1
Bouchers/bouchères et coupeurs/coupeuses de viande commerce de gros ou de détail	6	85,7%	-	-	1	14,3 %	7
Boulangers-pâtisseries/boulangères/pâtisseries	1	100,0 %	-	-	-	-	1
Représentants/représentantes des ventes non techniques-commerce de gros	1	100,0 %	-	-	-	-	1
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses commerce de détail	14	100,0 %	-	-	-	-	14
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	1	100,0 %	-	-	-	-	1
Électromécaniciens/électromécaniciennes	-	-	-	-	1	100,0 %	1
Manutentionnaires	5	100,0 %	-	-	-	-	5
Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	2	100,0 %	-	-	-	-	2
Manœuvres en métallurgie	4	100,0 %	-	-	-	-	4
Manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	56	76,7%	17	23,3 %	-	-	73
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>79,3 %</b>	<b>20</b>	<b>16,5 %</b>	<b>5</b>	<b>4,1 %</b>	<b>121</b>

## Le salaire offert lors des embauches

Lors des embauches, près de 70 % (84) des postes obtiennent un salaire entre 7,00 \$ et 9,99 \$ de l'heure. La plus forte proportion des groupes d'activité offrant ce salaire se situe dans la boulangerie et la fabrication de tortillas (30), la fabrication d'autres aliments (25), la fabrication de boissons (16). Le groupe d'activité de la fabrication des produits de

viande offre pour sa part un salaire variant entre 10,00 \$ et 15,99 \$ pour les vingt employés embauchés au cours de la dernière année. Ce groupe d'activité, longtemps mis sur la sellette à cause de son roulement de main-d'œuvre dû aux conditions de travail dont le salaire, s'est ajusté à la hausse en matière de salaire.

**Tableau 24 - Les embauches selon le salaire**

7,00 \$ - 9,99 \$	10,00 \$ - 12,99 \$	13,00 \$ - 15,99 \$	16,00 \$ - 18,99 \$	19,00 \$ - 21,99 \$	22,00 \$ et +
69,4 %	17,4 %	7,4 %	2,4 %	2,4 %	0,8 %

Les salaires offerts pour les principales professions montrent que sept nouveaux employés seulement sur les 121 embauchés, au cours de la dernière année, reçoivent un salaire dépassant les 16,00 \$ l'heure. Les emplois de manœuvre dans la transformation des aliments et des boissons ainsi que ceux de vendeurs dans un com-

merce de détail constituent, d'une part, la plus forte proportion d'embauche des groupes d'activité au cours de la dernière année et, d'autre part, les plus faibles salaires accordés par les employeurs, soit entre 7,00 \$ et 12,99 \$ l'heure.

**Tableau 25 - Les salaires dans les principales professions lors des embauches**

Profession	7,00 \$ -	10,00 \$ -	13,00 \$ -	16,00 \$ -	19,00 \$ -	22,00 \$
	9,99 \$	12,99 \$	15,99 \$	18,99 \$	21,99 \$	et +
Directeurs financiers/directrices financières	-	-	-	-	-	1
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	-	-	-	-	1	-
Agents/agentes du personnel et recruteurs/recruteuses	-	-	-	-	1	-
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	1	-	-	-	-	-
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	-	-	-	-	1	-
Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et personnel assimilé	3	-	-	-	-	-
Agronomes, conseillers/conseillères et spécialistes en agriculture	-	-	1	1	-	-
Technologues et techniciens/techniciennes en biologie	-	-	1	-	-	-
Cuisiniers/cuisinières	1	-	-	-	-	-
Bouchers/bouchères et coupeurs/coupeuses de viande-commerce de gros ou de détail	-	-	7	-	-	-
Boulangers-pâtisseries/boulangères/pâtissières	1	-	-	-	-	-
Représentants/représentantes des ventes non techniques-commerce de gros	-	-	-	1	-	-
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses-commerce de détail	12	2	-	-	-	-
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	1	-	-	-	-	-
Électromécaniciens/électromécaniciennes	-	-	-	1	-	-
Manutentionnaires	-	5	-	-	-	-
Autres manœuvres et aides de soutien de métiers	-	2	-	-	-	-
Manœuvres en métallurgie	-	4	-	-	-	-
Manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	65	8	-	-	-	-
	<b>84</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

## Les difficultés de recrutement des employeurs

Parmi les 24 entreprises ayant affirmé avoir rencontré des difficultés de recrutement, lors de l'embauche au cours des douze derniers mois, dix ont identifié des difficultés pour 79 emplois sur les 121, au cours de la dernière année. Quelques éléments de précision sont intéressants à spécifier.

Ces emplois se répartissent à 26,6 % dans la Ville de Trois-Rivières et à 26,5 % dans la MRC des

Chenaux. Comparativement à ces deux territoires, la Ville de Shawinigan comporte une proportion légèrement plus faible de postes ayant eu des difficultés de recrutement. Une part de 15,7 % des embauches a été effectuée dans ce territoire, alors que 22,8 % des postes en difficulté de recrutement s'y retrouvent, et ce, pour une seule entreprise.

**Tableau 26 - Les difficultés de recrutement selon le territoire**

Territoire	Entreprise		Emploi en difficulté de recrutement		Embauches
	Nombre	% des entreprises ayant embauché au cours des 12 derniers mois	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	3	30 %	21	26,6 %	26,4 %
Ville de Shawinigan	1	10 %	18	22,8 %	15,7 %
Ville de La Tuque	-	-	-	-	-
MRC Maskinongé	1	10 %	7	8,9 %	24,0 %
MRC Mékinac	1	10 %	12	15,2 %	12,4 %
MRC des Chenaux	4	40 %	21	26,5 %	21,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100,0 %</b>	<b>79</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

À la page suivante, le tableau nous démontre que du point de vue des groupes d'activité, celui de la boulangerie et la fabrication de tortillas englobe 40,5 % des postes en difficulté de recrutement bien qu'il comprenne seulement 28,9 % des embauches.

À l'inverse, la fabrication de boissons présente 1,3 % des postes en difficulté de recrutement, alors qu'il embauche 13,2 % de la nouvelle main-d'oeuvre.

**Tableau 27 - Les difficultés de recrutement selon le groupe d'activité et les emplois**

Groupe d'activité (SCIAN)	Emploi en difficulté de recrutement		Part nouvelle embauche au cours des 12 derniers mois
	Nombre	%	
Fabrication d'aliments pour animaux	7	8,9 %	5,8 %
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	4	5,0 %	4,1 %
Fabrication de sucre et de confiserie	4	5,0 %	5,8 %
Fabrication de produits laitiers	1	1,3 %	3,3 %
Fabrication de produits de viande	11	13,9 %	17,4 %
Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer	1	1,3 %	0,8 %
Boulangerie et fabrication de tortillas	32	40,5 %	28,9 %
Fabrication d'autres aliments	18	22,8 %	20,7 %
Fabrication de boissons	1	1,3 %	13,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Les employeurs ont éprouvé des difficultés de recrutement pour huit professions sur les dix-neuf faisant l'objet d'embauche. De ces professions, il est impossible de trouver un fil conducteur qui pourrait identifier les problèmes

puisque'ils sont de tous genres et de différents niveaux de compétence. Regardons plus précisément les difficultés identifiées par les employeurs.

**Tableau 28 - Les principales professions en difficulté de recrutement**

- ▶▶ Directeurs financiers/directrices financières
- ▶▶ Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)
- ▶▶ Bouchers/bouchères et coupeurs/coupeuses de viande, commerce de gros ou de détail
- ▶▶ Boulangier-pâtissier/boulangères-pâtissières
- ▶▶ Vendeurs/vendeuses, commis-vendeurs/commiss-vendeuses, commerce de détail
- ▶▶ Manutentionnaires
- ▶▶ Manœuvres en métallurgie
- ▶▶ Manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac

Les employeurs ont exprimé à vingt reprises des difficultés de recrutement. Les principales difficultés au recrutement concernent le désintérêt des gens pour le type d'emploi offert. Par exemple, les employeurs à la recherche de manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac signalent ne pas trouver de gens de la région qui ont de l'intérêt pour ce type d'emploi. Ils ajoutent aussi que les candidats expriment leur déception quant au salaire offert pour ce type de travail. Le métier de boulanger, aussi étant en difficulté de recrutement,

semble être un type de travail délaissé par les personnes de la région. Elles ne manifestent aucun intérêt pour ce genre d'emploi. De plus, les employeurs mentionnent que les jeunes veulent avoir des horaires de travail de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, oubliant ainsi les exigences de l'emploi. La localisation géographique, l'expérience recherchée et, le travail temporaire comptent parmi les autres difficultés de recrutement identifiées par les employeurs répondants.

**Tableau 29 - Les raisons des difficultés de recrutement**

Raison	Nombre	%
Localisation géographique (difficile d'accès par le transport en commun)	4	22,2 %
Expérience recherchée (nombre d'années)	2	11,1 %
Travail temporaire (pas de stabilité d'emploi)	2	11,1 %
Salaire	2	11,1 %
Horaire de travail	2	11,1 %
Autres	6	33,3 %

### Les embauches avec des personnes issues des clientèles cibles

Parmi les 46 entreprises, ayant procédé à l'embauche d'employés additionnels, 21 ont accueilli des jeunes, ce qui équivaut à une proportion de 45,6 % des entreprises. Celles-ci considèrent donc que les jeunes constituent une main-d'œuvre pouvant répondre à leurs exigences. La proportion d'entreprises diminue fortement pour l'embauche des femmes. En effet, seulement 26 % des entreprises ont engagé des femmes au cours des douze derniers mois. Nous ne pouvons conclure à une ouverture moindre

des employeurs envers les personnes issues de cette clientèle cible, car la disponibilité de la main-d'œuvre féminine, dans les sous-secteurs de la fabrication des aliments, des boissons et tabac, est davantage marquée.

Pour leur part, les personnes âgées de 50 ans et plus sont des employés pouvant répondre aux exigences de 15,2 % des employeurs. Enfin, les personnes immigrantes ont été embauchées par 13 % des employeurs.

**Tableau 30 - Part des entreprises ayant embauché des personnes issues des clientèles cibles**

Clientèle cible	Nombre d'entreprises	Part des entreprises ayant embauché des clientèles cibles
Jeunes	21	45,6 %
Femmes	12	26,1 %
50 ans et plus	7	15,2%
Personnes handicapées	0	0 %
Personnes immigrantes	6	13,0 %
	<b>46</b>	<b>100 %</b>

Les 21 entreprises qui ont embauché des personnes issues des clientèles cibles sont, en proportion, de beaucoup plus petite taille que celles de l'ensemble des embauches. Une part de 50 % de l'embauche de clientèles cibles a été effectuée par des entreprises de cinq à dix-neuf employés alors que, pour cette taille, seulement 26 % des embauches totales l'ont été dans ces entreprises.

**Tableau 31 - Les entreprises ayant embauché des clientèles cibles selon la taille de l'entreprise**

Taille de l'entreprise	Part des entreprises	
	Embauche de personnes issues de clientèles cibles	Embauche
1-4 employés	-	-
5-19 employés	50,0 %	26,1 %
20-49 employés	29,2 %	15,2 %
50-99 employés	16,6 %	56,5 %
100 employés et +	4,2 %	2,2 %
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

## Chapitre 3

### Les intentions d'embauche au cours des douze prochains mois

Les employeurs de onze entreprises sur les 46 sondées prévoient effectuer 39 embauches dans les douze prochains mois. Ces intentions d'embauche se répartissent à la hauteur de 24 entreprises de la MRC des Chenaux et de sept pour la Ville de Trois-Rivières. Le reste de l'em-

bauche se ferait dans la MRC de Mékinac (5) et dans la MRC de Maskinongé (3). Les entreprises des Villes de Shawinigan et de La Tuque ne prévoient pas de personnel additionnel pour la prochaine année.

Tableau 32- Les intentions d'embauche selon le territoire et les entreprises

Territoire	Intention d'embauche au cours des 12 prochains mois		Entreprise		Embauche au cours des 12 derniers mois
	Nombre	%	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	7	17,9 %	3	27,3 %	30,0 %
Ville de Shawinigan	-	- %	-	- %	10,0 %
Ville de La Tuque	-	- %	-	- %	- %
MRC Maskinongé	3	7,7 %	2	18,2 %	10,0 %
MRC Mékinac	5	12,8 %	1	9,1 %	10,0 %
MRC des Chenaux	24	61,5 %	5	45,5 %	40,0%
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>100,0 %</b>	<b>11</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Les embauches seraient faites dans des entreprises de taille très différente à celles qui ont embauché au cours de l'année dernière. Les entreprises de cinq à dix-neuf employés représenteraient 53,8 % des futures embauches, alors qu'elles ne correspondent qu'à 37,2 % des em-

bauches de l'an dernier. Aussi, les employeurs ayant 20 à 49 employés à leur service ne procéderaient qu'à seulement 17,9 % des futures embauches bien qu'ils aient réalisé l'année dernière 24 % des embauches.

**Tableau 33 - Les intentions d'embauche selon la taille de l'entreprise**

Taille de l'entreprise	Intention d'embauche		Embauche au cours des 12 derniers mois	
	Nombre	%	Nombre	%
1-4 employés	-	-	-	-
5-19 employés	21	53,8 %	45	37,2 %
20-49 employés	7	17,9 %	29	24,0%
50-99 employés	11	28,2 %	30	24,8 %
100 employés et +	-	-	17	14,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>100,0 %</b>	<b>121</b>	<b>100,0 %</b>

*Les statuts d'emploi des intentions d'embauches*

Les employeurs de huit groupes d'activité sur dix-neuf prévoient l'embauche de 39 personnes dans les douze prochains mois. Ceux de la fabrication de produits de viande anticipent l'embauche de dix personnes sur les 39 postes (25,6 %), tous à temps plein. Ceux de la fabrication d'autres aliments planifient l'engagement de dix personnes (25,6 %) et ceux de la fabrica-

tion d'aliments pour animaux, six personnes (15,4 %). Dans ces deux derniers groupes d'activité, la répartition des postes sont autant à temps plein qu'à temps partiel. Les employeurs embaucheraient, en plus forte proportion (69 %), dans les emplois à temps plein que lors des embauches (56 %) de l'année dernière.

**Tableau 34 - Les intentions d'embauche selon le groupe d'activité et le statut d'emploi**

Groupe d'activité (SCIAN)	Emploi temps partiel		Emploi temps plein	
	Nombre	%	Nombre	%
Fabrication d'aliments pour animaux	3	25,0 %	3	11,1 %
Fabrication de sucre et confiseries	-	-	2	7,4 %
Fabrication de produits laitiers	4	33,3 %	-	-
Fabrication de produits de viande	-	-	10	37,0 %
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	-	-	1	3,7 %
Boulangerie et fabrication de tortillas	-	-	4	14,8 %
Fabrication d'autres aliments	5	41,6 %	5	18,5 %
Fabrication de boissons	-	-	2	7,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>30,8 %</b>	<b>27</b>	<b>69,2 %</b>

Les entreprises prévoient l'embauche de 39 employés distribués dans sept professions, une diversité beaucoup moins grande que les dix-neuf professions, lors des embauches des douze derniers mois. Cinq de ces sept professions seront uniquement des postes à temps plein.

Une seule profession comprend un seul poste. Les six autres se répartissent de deux à 23 postes par profession. Les manœuvres, dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac, seront les plus en demande (59 %), suivis des

vendeurs et commis-vendeurs de commerce de détail (15,4 %). Les intentions d'embauche pour la prochaine année reflètent le même scénario que l'an dernier, laissant toute l'importance des embauches aux postes de manœuvre et de vendeur. Par contre, le volume d'embauche prévu est moindre pour la profession de manœuvre en transformation des aliments, boissons et tabac ainsi que pour les vendeurs, commis-vendeurs que l'embauche réalisée au cours des douze derniers mois.

**Tableau 35 - Les intentions d'embauche selon les principales professions et le statut d'emploi**

Profession (CNP)	Intention d'embauche						Embauche dans les 12 derniers mois %
	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi total		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Secrétaires (sauf juridique et médical)	-	-	2	100,0 %	2	5,1%	0,8 %
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	-	-	1	100,0 %	1	2,6%	-
Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries	-	-	2	100,0 %	2	5,1 %	0,8 %
Vendeurs/vendeuses, commis-vendeurs/commis-vendeuses, commerce de détail	3	50,0 %	3	50,0 %	6	15,4 %	11,6 %
Serveurs/serveuses au comptoir et aides de cuisine et personnel assimilé	-	-	2	100,0 %	2	5,10 %	0,8 %
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses livreuses service de livraison et de messagerie	-	-	3	100,0 %	3	7,7 %	-
Manœuvres dans la transformation, des aliments, des boissons et du tabac	9	39,0 %	14	60,9 %	23	59,0%	60,3 %
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>30,8 %</b>	<b>27</b>	<b>69,2 %</b>	<b>39</b>	<b>100 %</b>	

## Les intentions d'embauche selon la scolarité

Les postes qui seraient en recrutement, au cours des douze prochains mois, ne nécessiteraient pas une formation plus spécialisée que celle des embauches de la dernière année. Une part de 69 % exigerait moins d'un diplôme d'études de secondaire III, alors que les employeurs ont de-

mandé, dans une proportion de 56 %, le même diplôme l'an dernier. Les exigences de formation des intentions d'embauche sont inférieures aux exigences de formation des embauches de l'année dernière.

**Tableau 36 - Les intentions d'embauche selon la scolarité**

Niveau de scolarité	Intention d'embauche		Embauches au cours des 12 derniers mois	
	Nombre	%	Nombre	%
Sec III ou moins	27	69,2 %	68	56,2 %
DES	7	18,0 %	38	31,4 %
DEP-ASP-AEP	4	10,3 %	7	5,8 %
DEC-AEC	1	2,6 %	2	1,6 %
BAC ou plus	-	-	6	4,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>100,0 %</b>	<b>121</b>	<b>100,0 %</b>

## Les intentions d'embauche selon l'expérience requise

En termes d'expérience de travail exigée lors de la prochaine embauche, les employeurs sont cohérents avec les embauches réalisées au cours de la dernière année. En effet, sept postes sur dix ne demanderont pas plus d'une année d'expérience pour occuper un emploi. Ce sont des postes de niveau élémentaire qui exigent

peu de scolarité et peu d'expérience. L'enquête révèle que ces postes sont essentiellement concentrés dans des emplois de manœuvre de la transformation des aliments, des boissons et du tabac tel qu'il a été précisé dans les tableaux précédents.

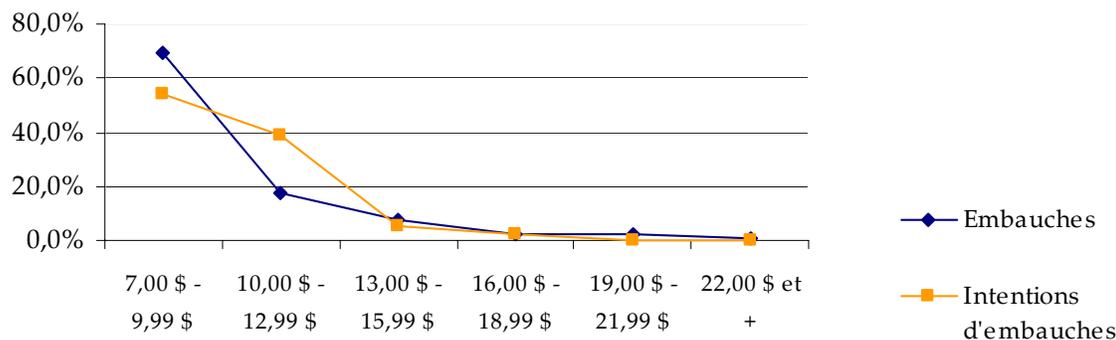
**Tableau 37 - Les intentions d'embauche selon le groupe d'activité et l'expérience de travail**

Groupe d'activité (SCIAN)	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Fabrication d'aliments pour animaux	-	-	6	100,0 %	-	-	6
Fabrication de sucre et confiseries	1	50,0%	1	50,0 %	-	-	2
Fabrication de produits laitiers	4	61,5 %	-	-	-	-	4
Fabrication de produits de viande	7	70,0 %	-	-	3	30,0 %	10
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	1	100,0 %	-	-	-	-	1
Boulangerie et fabrication de tortillas	4	100,0 %	-	-	-	-	4
Fabrication d'autres aliments	10	100,0 %	-	-	-	-	10
Fabrication de boissons	2	100,0 %	-	-	-	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>71,7 %</b>	<b>7</b>	<b>17,9 %</b>	<b>3</b>	<b>7,7 %</b>	<b>39</b>

Les salaires projetés s'avèrent légèrement inférieurs aux salaires payés dans les embauches des douze derniers mois. Quelque 92 % des intentions d'embauche offriront des salaires situés entre 7,00 \$ et 12,99 \$ l'heure, comparativement à 86 % des nouveaux employés embauchés au cours de la dernière année. Seul le niveau de compétence exigé peut expliquer la différence puisque les intentions d'embauche sont essentiellement de niveau élémentaire et intermédiaire,

tel que les secrétaires, les commis à la comptabilité, les boulangers-pâtisseries, les vendeurs et commis-vendeurs dans les commerce de détail, les serveurs au comptoir et aides cuisiniers, les chauffeurs-livreurs, et les manoeuvres dans la transformation des aliments boissons et tabac. Les nouveaux employés comptaient parmi la liste des 19 professions de directeurs et de personnel exigeant un niveau de compétence supérieur.

**Graphique 4 - Intentions d'embauche selon les salaires projetés**



## Les difficultés de recrutement anticipées

Dans les six groupes d'activité où des intentions d'embauche ont été signifiées, neuf employeurs sur onze anticipent des difficultés de recrutement, soit 81,8 %. Ce qui est beaucoup plus élevé que la proportion de ceux qui ont eu des difficultés de recrutement dans l'embauche au cours des douze derniers mois, soit 65 %. Les cinq groupes d'employeurs de la fabrication d'aliments pour animaux, de la fabrication de

sucre et confiserie, de la préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer, de la boulangerie et de la fabrication de tortillas ainsi que de la fabrication d'autres aliments prévoient avoir des difficultés de recrutement pour l'ensemble des postes offerts, soit 100 % des postes. La proportion se situe à 10 % pour la fabrication des produits de viande.

**Tableau 38 - Les difficultés de recrutement selon le groupe d'activité**

Groupe d'activité (SCIAN)	Intention d'embauche	Poste en difficulté de recrutement dans les intentions d'embauche	
	Nombre	Nombre	%
Fabrication d'aliments pour animaux	6	6	100,0 %
Fabrication de sucre et confiseries	2	2	100,0 %
Fabrication de produits de viande	10	1	10,0 %
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	1	1	100,0 %
Boulangerie et fabrication de tortillas	4	4	100,0 %
Fabrication d'autres aliments	10	10	100,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>24</b>	<b>61,5 %</b>

Outre les principales raisons de difficultés d'embauche que peuvent éprouver les employeurs, dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments, boissons et tabac, une majorité a invoqué d'autres raisons. Par ailleurs, ils ont spécifié que les jeunes n'ont pas d'intérêt pour le secteur, qu'ils désirent un salaire plus élevé, qu'ils considèrent le travail exigeant et qu'il est

difficile de s'y adapter. Conséquemment, les entreprises ont de la difficulté à trouver des gens de la région pour occuper ces emplois. Toutes les autres raisons de problématiques au recrutement qui sont anticipées correspondent pour certaines compétences à celles déclarées au cours des douze derniers mois.

**Tableau 39 - Les raisons des difficultés de recrutement**

Raison	Intention d'embauche	
	Nombre	%
Travail temporaire (pas de stabilité d'emploi)	1	7,7 %
Expérience recherchée (nombre d'années)	1	7,7 %
Salaire	2	15,3 %
Localisation géographique (difficultés d'accès du transport en commun)	2	15,3 %
Horaire de travail	1	7,7 %
Autres <sup>(1)</sup> : précisez	6	46,2 %

(1) Autres : Les jeunes ne sont pas intéressés, pas motivés, main-d'œuvre pas disponible dans la MRC, les jeunes veulent des horaires de fonctionnaire, caractère saisonnier du travail, etc.

Les employeurs anticipent des difficultés de recrutement pour six professions sur les neuf faisant l'objet d'intentions d'embauche.

**Tableau 40 - Les professions en difficulté de recrutement**

- ▶▶ Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)
- ▶▶ Boulanger-pâtissier/boulangères-pâtissières
- ▶▶ Vendeurs/vendeuses, commis-vendeurs/commis-vendeuses, commerce de détail
- ▶▶ Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé
- ▶▶ Chauffeurs-livreurs/ chauffeuses-livreuses, services de livraison et de messagerie
- ▶▶ Manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac

## Chapitre 4

### Les changements dans les entreprises

Les employeurs ont été questionnés sur les changements, survenus dans l'année précédant l'enquête, et leurs impacts sur les mouvements de la main-d'œuvre constatés dans leur entreprise. Une même entreprise peut avoir répondu à plusieurs endroits pour un type de changement. Il est donc important de bien comprendre que le nombre exprimé dans ce tableau ne représente pas le nombre d'entreprises mais bien le nombre de fois qu'ils ont répondu que ce type de changement a eu un impact dans leur entreprise. Donc une entreprise peut avoir répondu à plusieurs endroits et conclure à plusieurs occurrences pour une même entreprise.

Dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments, **neuf entreprises** sur 39, soit 23,0 %, expriment avoir eu des changements de nature organisationnelle, technologique et/ou de réglementation, et ce, avec quatorze occurrences. Ces entreprises se distribuent dans la fabrication de produits de viande (5), dans la fabrication d'autres aliments (6), dans les entreprises de boulangerie et de la fabrication de tortillas (2) et finalement dans la fabrication de produits laitiers (1). Une part de 42 % des entreprises déclare avoir subi des changements de nature organisationnelle, alors que 28 % des entreprises témoignent de changements de nature technologique et 28 % de changements dans la réglementation.

Tableau 41 - Les types de changements selon le groupe d'activité

Groupe d'activité (SCIAN)	Entreprise ayant eu des changements	Type de changements					
		Occurrences	Organisationnel	Technologique	Réglementation		
Fabrication de produits laitiers	1	1	100 %	-	-	-	-
Fabrication de produits de viande	5	2	40,0 %	1	20,0 %	2	40,0 %
Boulangerie et fabrication de tortillas	2	1	50,0 %	1	50,0 %	-	-
Fabrication d'autres aliments	6	2	33,3 %	2	33,3 %	2	33,3 %
<b>TOTAL d'occurrences</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>42,8%</b>	<b>4</b>	<b>28,6 %</b>	<b>4</b>	<b>28,6 %</b>

Sur les neuf entreprises déclarant avoir eu des changements, trois d'entre elles témoignent que ces changements ont eu un impact sur la création d'emplois. Une entreprise affirme que les changements ont influé sur la consolidation d'emplois. Finalement, une entreprise déclare

qu'ils ont eu un impact sur la suppression d'emplois existants. En dernier lieu, notons qu'une seule entreprise déclare que les changements n'ont eu aucun impact sur les emplois existants.

**Tableau 42 - Les impacts des changements sur l'emploi**

Nature de l'impact	Organisationnel	Technologique	Réglementation
	Nombre d'entreprises		
Création de nouveaux emplois	3	1	-
Suppression d'emplois existants	1	-	-
Consolidation d'emplois existants	1	-	-
Aucun impact	1	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>3</b>

## Chapitre 5

# La gestion des ressources humaines

Sur 38 entreprises, 21 (55 %) d'entre elles déclarent avoir des difficultés dans la gestion des ressources humaines. Principalement neuf employeurs (43 %) de la boulangerie et de la fabri-

cation de tortillas sur les 21 éprouvent ces difficultés et quatre de la fabrication de produits de viande vivent les mêmes difficultés.

**Tableau 43 - Les entreprises ayant des difficultés en gestion des ressources humaines selon le groupe d'activité**

Groupe d'activité (SCIAN)	Taille de l'entreprise					TOTAL
	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +	
Fabrication de produits d'aliments pour animaux	-	-	1	1	-	2
Mouture de céréales et de graines oléagineuses	-	-	-	1	-	1
Fabrication de sucre et de confiseries	-	1	-	-	-	1
Fabrication de produits laitiers	-	-	1	-	-	1
Fabrication de produits de viande	-	1	-	1	2	4
Boulangerie et fabrication de tortillas	2	6	1	-	-	9
Fabrication d'autres aliments	-	1	1	1	-	3
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>21</b>

Les employeurs, comptant entre cinq et dix-neuf employés à leur service, sont ceux dont le plus grand nombre ont signalé des difficultés en gestion des ressources humaines. L'explication la plus valable est possiblement en lien avec la taille de l'entreprise qui ne permet pas de mise

en place de service de gestion des ressources humaines et ne laisse pas suffisamment de temps aux gestionnaires pour s'occuper de la gestion des ressources humaines comme peut le faire une équipe dédiée.

Un total de douze employeurs sur 38 répondants (31 %) déclare aussi avoir des difficultés au chapitre de la formation. De ces entreprises, 66 % d'entre elles ont à leur service entre cinq et dix-neuf employés.

**Les entreprises ayant eu**  
**Tableau 44 - des difficultés au chapitre**  
**de la formation selon la taille**  
**de l'entreprise**

Taille de l'entreprise	Entreprise	
	Nombre	%
1-4 employés	2	16,60 %
5-19 employés	8	66,7 %
20-49 employés	-	-
50-99 employés	1	8,3 %
100 employés et +	1	8,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>100,0 %</b>

Les principales difficultés de gestion des ressources humaines concernent le recrutement (33 %), le roulement et la rétention (16 %), la motivation, mobilisation et reconnaissance (12 %). Près de la moitié des motifs des diffi-

cultés se retrouve donc au sein du processus de recrutement, de sélection, d'embauche, de congédiement et de la rétention de main-d'oeuvre.

**Tableau 45 - Les difficultés de gestion des ressources humaines**  
**dans les entreprises**

Type de difficultés	%
Recrutement, sélection, embauche, congédiement	33,3 %
Roulement et rétention	16,7 %
Motivation, mobilisation et reconnaissance	12,5 %
Évaluation	10,4 %
Coaching, encadrement	8,3 %
Description de tâches et planification	6,3 %
Planification de la relève, succession d'entreprise	10,4 %
Autres (précisez)	2,1 %

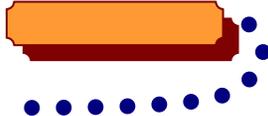


Les employeurs affirment que leur personnel éprouve, sur le plan de la formation, des difficultés en matière de connaissances techniques spécifiques reliées à la profession pour

72 % et souffre du manque de connaissances en santé, sécurité et environnement pour 27 % d'entre eux.

**Tableau 46 - Les difficultés en matière de formation**

Type de difficultés	%
Connaissances techniques spécifiques reliées à la profession	72,7 %
Connaissances en santé, sécurité et environnement	27,3 %
Connaissances linguistiques	0,0 %
Connaissances de base (lire, écrire, compter)	0,0 %



# Conclusion

L'analyse des données issues de l'Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre dans la fabrication d'aliments, de boissons et tabac nous a permis de préciser des informations relatives au marché du travail régional. Des 67 entreprises visées par l'enquête, 46 ont répondu, affichant ainsi un taux de réponse de 69 %. Avec 1472 personnes travaillant au sein de ces entreprises en Mauricie, elles regroupent une proportion importante de l'ensemble des travailleurs et travailleuses de ces sous-secteurs d'activités économiques.

## *Quels constats peut-on dégager de ce portrait ?*

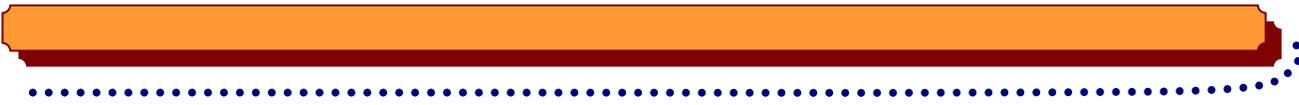
Deux groupes d'activité dans ces sous-secteurs se démarquent au chapitre de l'emploi, soit la fabrication de produits de viande (666 emplois), la boulangerie et la fabrication de tortillas (241 emplois). Les activités de ces sous-secteurs sont davantage présentes dans trois territoires, soit : la MRC de Maskinongé (15 entreprises, 783 employés), la Ville de Trois-Rivières (12 entreprises, 255 employés) et la MRC des Chenaux (9 entreprises, 152 employés). On constate également que les entreprises sont de petite taille puisque 43 % d'entre elles comptent entre cinq et dix-neuf employés. De plus, 87 % des emplois dans ces sous-secteurs ont un statut de temps plein.

La section portant sur l'embauche effectuée au cours des douze mois précédant l'enquête a contribué, d'une part, à identifier les caractéristi-

ques de la demande de main-d'œuvre et, d'autre part, d'évaluer les besoins des entreprises en matière de ressources humaines.

Plus de 120 personnes ont été embauchées dans ces sous-secteurs au cours de la dernière année. Les postes ont été offerts principalement dans la Ville de Trois-Rivières (32) et dans la MRC de Maskinongé (29). Les groupes d'activité de fabrication de produits de viande (21 emplois), la boulangerie et la fabrication de tortillas (35 emplois) ainsi que la fabrication d'autres aliments (25 emplois) ont le plus contribué aux embauches. Celles-ci, à la fois à temps plein (58 %) et à temps partiel (41 %), consistaient pour un emploi sur deux, à la création d'emploi. Un tiers des embauches visait du remplacement de main-d'œuvre. Les principaux postes étaient de niveau élémentaire ou intermédiaire dont 73 manœuvres dans la transformation des aliments, boissons et tabac et quatorze vendeurs, commis-vendeurs de commerce de détail ainsi que cinq manutentionnaires ont constitué 76 % des embauches de la dernière année.

Les exigences des employeurs en termes de qualifications étaient en lien avec le niveau d'emploi, puisque 87 % des postes exigeaient un diplôme de secondaire V ou moins. Quant à l'expérience, 79 % des postes exigeaient moins d'une année. Le salaire offert se chiffrait entre 7,00 \$ et 9,99 \$ de l'heure pour près de 70 % des emplois offerts.



Quelque 65 % des embauches de la dernière année ont été aux prises avec des difficultés de recrutement dont, entre autres, le manque d'intérêt des gens. Selon les employeurs, la difficulté d'accès au transport en commun compte aussi parmi les difficultés.

Parmi les clientèles desservies par Emploi-Québec, les jeunes ont été privilégiés lors de l'embauche; 45 % des personnes retenues constituaient des jeunes.

Quant aux prévisions d'embauche, les employeurs estiment que 39 postes seront à combler dans la prochaine année, tous de niveau élémentaire et intermédiaire. Ces postes auront à peu près la même exigence de qualification et offriront un salaire très comparable à celui offert, lors des embauches effectuées au cours de l'année précédant l'enquête. De même, les difficultés de recrutement anticipées sont du même ordre que celles rencontrées au cours de la dernière année. Notons que les employeurs de la MRC Des Chenaux ont été plus nombreux à manifester des intentions d'embauche que tout autre territoire de la région. Les professions qui feront l'objet d'intentions d'embauche sont les secrétaires, les boulangers-pâtisseries, les vendeurs, commis-vendeurs de commerce de détail, les serveurs au comptoir, les aides de cuisine et personnel assimilé, les chauffeurs-livreurs services de livraison et de messagerie ainsi que les manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac.

Il a aussi été possible de déterminer les changements auxquels ont été confrontées les entreprises répondantes ainsi que leur impact sur la main-d'oeuvre. Ces modifications à leur environnement étaient soit de nature organisa-

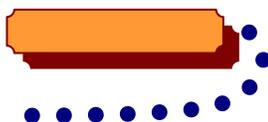
tionnelle, technologique ou touchait la réglementation. Une question avait trait spécifiquement à l'impact de ces changements sur l'emploi. Parmi les entreprises (14) ayant signalé un changement, les changements organisationnels (42 %) semblent avoir été ceux qui ont causé le plus grand impact. De type création d'emploi, ces changements organisationnels ont eu un effet positif sur le secteur.

Les entreprises ont exprimé également les difficultés au chapitre des ressources humaines, soit pour le recrutement, le coaching ou la planification de la relève. Un inventaire des problèmes liés à la formation du personnel a aussi été établi. Ce sont principalement des entreprises de petite taille (1 à 19 employés) qui ont éprouvé des difficultés en matière de recrutement, de roulement et de rétention de leur main-d'oeuvre.

Quant aux difficultés rencontrées en matière de formation de la main-d'oeuvre, notons qu'il est apparu dans cette étude, que la plus grande partie des difficultés est en lien avec les connaissances techniques spécifiques à la profession (72 %) et, dans une moindre importance, des connaissances en santé, sécurité et environnement (27 %).

Cette étude permet d'actualiser les connaissances relatives à l'emploi et à la main-d'oeuvre des sous-secteurs de la fabrication d'aliments, de boissons et tabac.

Devant de tels constats, nous espérons que l'information contenue dans cette étude puisse être utile aux différents intervenants dans le cadre de leurs interventions auprès des entreprises en matière de ressources humaines et de formation de la main-d'oeuvre.



# Annexe I

## *Liste des secteurs sous enquête*

- » TRANSFORMATION ALIMENTAIRE
- » FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES
- » FABRICATION DE MACHINES
- » FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT
- » COMMERCE DE GROS
- » FINANCE ET ASSURANCES
- » SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL
- » SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
- » TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- » ÉCONOMIE SOCIALE

## Annexe II

### Liste des professions embauchées au cours des 12 derniers mois

- ▶▶ DIRECTEURS FINANCIERS/DIRECTRICES FINANCIÈRES
- ▶▶ VÉRIFICATEURS/VÉRIFICATRICES ET COMPTABLES
- ▶▶ AGENTS/AGENTES DU PERSONNEL ET RECRUTEURS/RECRUTEUSES
- ▶▶ SECRÉTAIRES (SAUF DOMAINES JURIDIQUE ET MÉDICAL)
- ▶▶ COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ
- ▶▶ COMMIS AUX SERVICES À LA CLIENTÈLE, COMMIS À L'INFORMATION ET PERSONNEL ASSIMILÉ
- ▶▶ AGRONOMES, CONSEILLERS/CONSEILLÈRES ET SPÉCIALISTES EN AGRICULTURE
- ▶▶ TECHNOLOGUES ET TECHNICIENS/TECHNICIENNES EN BIOLOGIE
- ▶▶ CUISINIERS/CUISINIÈRES
- ▶▶ BOUCHERS/BOUCHÈRES ET COUPEURS/COUPEUSES DE VIANDE  
– COMMERCE DE GROS OU DE DÉTAIL
- ▶▶ BOULANGERS-PÂTISSIERS/BOULANGÈRES-PÂTISSIÈRES
- ▶▶ REPRÉSENTANTS/REPRÉSENTANTES DES VENTES NON TECHNIQUES  
– COMMERCE DE GROS
- ▶▶ VENDEURS/VENDEUSES ET COMMIS-VENDEURS/COMMIS-VENDEUSES  
– COMMERCE DE DÉTAIL
- ▶▶ SERVEURS/SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS
- ▶▶ ÉLECTROMÉCANICIENS/ÉLECTROMÉCANICIENNES, MANUTENTIONNAIRES
- ▶▶ AUTRES MANŒUVRES ET AIDES DE SOUTIEN DE MÉTIERS
- ▶▶ MANŒUVRES EN MÉTALLURGIE
- ▶▶ MANŒUVRES DANS LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS,  
DES BOISSONS ET DU TABAC

## Annexe III

### *Liste des intentions d'embauche par profession*

- ▶▶ SECRÉTAIRES (SAUF DOMAINES JURIDIQUE ET MÉDICAL)
- ▶▶ COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ
- ▶▶ BOULANGERS-PÂTISSIERS/BOULANGÈRES-PÂTISSIÈRES
- ▶▶ VENDEURS/VENDEUSES ET COMMIS-VENDEURS/COMMIS-VENDEUSES  
– COMMERCE DE DÉTAIL
- ▶▶ SERVEURS/SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL ASSIMILÉ
- ▶▶ CHAUFFEURS-LIVREURS/CHAUFFEUSES-LIVREUSES – SERVICES DE LIVRAISON ET  
DE MESSAGERIE
- ▶▶ MANŒUVRES DANS LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS,  
DES BOISSONS ET DU TABAC